



Concurrence deloyale que peut on faire

Par **KACO**, le **09/08/2008** à **13:50**

UNE ENTREPRISE VIENT DE S INSTALLER A 200 METRE DE LA MIENNE ET PRATIQUE EXACTEMENT LA MEME ACTIVITER VENTE DE PNEUMATIQUES
ELLE VEND CEST PRODUIT A UN PRIX DEFIANT TOUTE CONCURENCES ELLE DEMOLIT UN MARCHER.
JUSQU OU PEUT T ON BAISSER OU DEMOLIR UN MARCHER
JE RISQUE D ETRE OBLIGER DE LICENCIER.
QUE PEUT ON FAIRE MERCI D AVANCE

Par **Visiteur**, le **09/08/2008** à **14:07**

Bonjour,
Il y a concurrence, certes, mais il est difficile d'affirmer qu'elle est "déloyale".
Je vous conseille de vous renseigner auprès de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.
Voici le site [s]à parcourir[/s]
<http://www.finances.gouv.fr/DGCCRF/>
et l'adresse du Bureau des Concentrations et des aides (B3)
Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie
59, boulevard Vincent AURIOL - Télédéc 031
75 703 Paris cedex 13
Tél : +33 1 44 97 23 33 /
Fax : +33 1 44 97 34 67
Très cordialement